

## A v i s .

---

Par note du 28 août dernier, la Légation de l'Empire allemand à Berne a prié la Chancellerie fédérale de lui procurer des renseignements sur le sort et le séjour d'un nommé **François Bœsch**, de St-Cosman (Alsace).

D'après une lettre du Maire de St-Cosman, datée du 23 du mois écoulé, François Bœsch est né le 23 mars 1861; en 1872 ou 1873, il est parti pour la Suisse et doit avoir habité *Bischofszell* (Thurgovie). Son père, qui demeure à St-Cosman, lui a déjà écrit plusieurs lettres, mais il n'a encore reçu aucune réponse.

Le père et la mère Bœsch sont presque toujours malades; ils désirent vivement que leur fils revienne auprès d'eux le plus vite possible, pour vaquer aux travaux de la campagne, et cela d'autant plus que le fils aîné est actuellement au service militaire allemand.

En conséquence, les communes et les autorités de police, ainsi que toutes les personnes qui pourraient être à même de donner des renseignements sur ledit François Bœsch, sont priées de bien vouloir adresser le plus tôt possible leurs communications à la Légation d'Allemagne à Berne.

Berne, le 4 septembre 1879. [3..].

La Chancellerie fédérale.

---

## Exposition internationale à Melbourne.

---

D'après une communication de l'agence générale pour cette exposition, 8, Victoria Chambers, Westminster, Londres (voir Feuille féd. 1879, vol. II, p. 976), le délai fixé pour présenter les demandes d'emplacement dans les bâtiments de l'exposition a été prorogé jusqu'au 31 décembre de l'année courante.

Berne, le 29 août 1879. [3..]

*Le Département fédéral  
du Commerce et de l'Agriculture.*

---

## Mise au concours.

---

Les offres de service doivent se faire par écrit, franco et être accompagnées de certificats de mœurs; on exige aussi que les postulants indiquent distinctement leurs prénoms et le lieu de leur domicile et d'origine, ainsi que l'année de leur naissance.

Lorsque le chiffre du traitement n'est pas indiqué, il sera fixé lors de la nomination. Les autorités désignées pour recevoir les demandes d'emploi donneront les renseignements nécessaires.

1) **Garçon** de bureau au bureau des postes à Genève. S'adresser, d'ici au 26 septembre 1879, à la Direction des postes à Genève.

2) **Buraliste** postal et facteur à l'Orient-de-l'Orbe (Vaud). S'adresser, d'ici au 26 septembre 1879, à la Direction des postes à Lausanne.

3) **Facteur** postal à Lutry (Vaud). S'adresser, d'ici au 26 septembre 1879, à la Direction des postes à Lausanne.

4) **Dépositaire** postal, facteur et messenger à Diessbach (Berne). S'adresser, d'ici au 26 septembre 1879, à la Direction des postes à Berne.

5) **Commis** de poste à Berthoud (Berne). S'adresser, d'ici au 26 septembre 1879, à la Direction des postes à Berne.

6) **Commis** de poste à Lucerne. S'adresser, d'ici au 26 septembre 1879, à la Direction des postes à Lucerne.

7) **Chargeur** postal et garçon de bureau à Mendrisio (Tessin). S'adresser, d'ici au 26 septembre 1879, à la Direction des postes à Bellinzone.

---

1) **Télégraphiste** à Schönenberg (Zurich). Traitement annuel fr. 200, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 24 septembre 1879, à l'Inspection des télégraphes à Zurich.

2) **Télégraphiste** à Wolfhalden (Appenzell-Rh. ext.). Traitement annuel fr. 200, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 24 septembre 1879, à l'Inspection des télégraphes à St-Gall.

---

Tableau des trains ayant circulé pendant le mois de juillet 1879 sur les chemins de fer suisses et des retards qu'ils ont subis.

Etabli par le Département fédéral des Postes et des Chemins de fer.

Annexe au n° 42, Feuille fédérale.

1. Désignation des lignes.	2. Longueur des lignes en exploitation. Kilomètres.	3. Dont à double voie.	4. Total des trains expédiés.				5. Nombre total parcouru de		6. De ces derniers appartiennent aux trains ordinaires, directs, omnibus et mixtes.		7. Ce qui donne en moyenne pour un de ces trains.		15. Nombre des kilomètres d'essieux parcourus par chaque kilomètre exploité.	16. Retards à l'arrivée à la gare destinataire.										26. Total des retards.	27. Cause des retards.					28. Coïncidences manquées:		29. Nombre des kilomètres		30. Parcours moyen par heure de marche, y compris les arrêts.						
			8. Ordinaires.		9. Extraordinaires.		10. Kilomètres de trains.	11. Kilomètres d'essieux.	12. Kilomètres de trains.	13. Kilomètres d'essieux.	17. Trains directs et omnibus			18. Trains mixtes			27. Occasionnés par les retards des correspondances au départ.	28. Déraillements et rencontres.	29. Avaries survenues à la machine, ruptures d'essieux, échauffements, etc.	30. Pendant la marche et dans les stations.	31. Arrêts devant les signaux de gares appartenant à d'autres administrations.	32. Total des retards arrivés sur la ligne même.	33. par les trains directs et omnibus.		34. par les trains mixtes.		35. Nombre pour cent des trains directs de voyageurs et mixtes ayant subi des retards sur la ligne même comparé au nombre total.	36. Au mois correspondant de l'année dernière la même proportion était de:	37. de trains	38. d'essieux	39. Trains directs et omnibus.	40. Trains mixtes.								
			Trains express et omnibus.	Trains mixtes.	Trains de marchandises.	Trains express et omnibus.					Trains de marchandises.	avec des retards de 10-20 minutes.		de plus de 20 min.	Retard le plus fort.	avec des retards de 15-30 minutes.							de plus de 30 min.		Retard le plus fort.	Nombre.							Retard moyen.	Retard le plus fort.	Nombre.	Retard moyen.	Retard le plus fort.	Nombre.	Retard moyen.	Retard le plus fort.
			Trains express et omnibus.	Trains mixtes.	Trains de marchandises.	Trains express et omnibus.	Trains de marchandises.	Kilomètres de trains.	Kilomètres d'essieux.	Kilomètres de trains.	Kilomètres d'essieux.	de 10-20 minutes.		de plus de 20 min.	Retard le plus fort.	de 15-30 minutes.	de plus de 30 min.	Retard le plus fort.	Occasionnés par les retards des correspondances au départ.	Déraillements et rencontres.	Avaries survenues à la machine, ruptures d'essieux, échauffements, etc.	Pendant la marche et dans les stations.	Arrêts devant les signaux de gares appartenant à d'autres administrations.		Total des retards arrivés sur la ligne même.	par les trains directs et omnibus.	par les trains mixtes.	Nombre pour cent des trains directs de voyageurs et mixtes ayant subi des retards sur la ligne même comparé au nombre total.	Au mois correspondant de l'année dernière la même proportion était de:	de trains	d'essieux	Trains directs et omnibus.	Trains mixtes.							
			Kilomètres.	Trains.	Trains.	Kilomètres.	Kilomètres.	Kilomètres.	Kilomètres.	Kilomètres.	Kilomètres.	Min.		Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.		Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.	Min.
Union Suisse <sup>1)</sup>	312	8	2,108	558	—	5	1	112,670	2,898,657	112,294	2,869,493	42	1,076	9,291	36	13	10	32	54	—	—	2	34	35	48	33	—	3	12	—	15	—	—	0,36	1,38	7,486	191,300	25,4	14,9	
Nord-Est Suisse <sup>2)</sup>	568	90	3,845	1,426	527	30	98	246,213	7,269,964	217,086	5,937,512	41	1,126	12,799	132	13	12	26	48	11	22	1	34	34	156	59	1	—	93	3	97	20	5	1,384	0,73	2,238	61,211	26,9	16,6	
Tössthal	40	—	155	155	—	2	—	12,337	147,474	12,308	147,264	40	475	3,687	—	—	—	—	—	1	15	—	—	15	1	1	—	—	—	—	—	—	0,65	—	—	—	21,8	19		
National Suisse	163	6	713	341	—	5	—	35,889	586,176	35,848	585,450	34	555	3,596	8	14	2	24	25	3	17	—	—	19	13	8	—	—	5	—	5	—	—	0,147	0,63	7,170	117,090	26	19,3	
Central Suisse <sup>3)</sup>	339	96	2,094	868	445	23	—	131,769	4,403,341	112,981	3,537,388	38	1,194	12,989	38	16	13	30	54	—	—	—	—	—	51	24	1	—	26	—	27	8	—	—	0,191	0,62	4,184	131,014	27,7	18,2
Raccordement de Bâle	5	—	310	—	—	—	—	1,550	39,285	1,550	39,285	5	127	7,857	18	15	5	28	39	—	—	—	—	—	23	3	—	—	—	—	11	—	—	—	—	—	—	—	30	—
Emmenthal	24	—	125	248	—	—	—	6,693	69,454	6,693	69,454	18	186	2,894	1	20	—	20	2	23	—	—	—	—	25	3	1	—	2	—	2	—	—	0,164	—	3,347	34,727	25,6	22,8	
Jura-Berne-Lucerne	341	10	1,760	783	215	34	98	131,316	2,974,885	120,122	2,602,289	47	1,023	8,724	32	13	6	32	65	5	18	—	—	20	43	11	—	—	26	6	32	8	—	—	1,26	1,82	3,754	81,322	23,5	15,6
Suisse Occidentale <sup>4)</sup>	687	60	1,783	1,612	620	8	83	238,027	6,743,522	210,520	5,191,402	62	1,529	9,816	23	12	7	32	50	1	20	1	33	33	32	5	2	1	24	—	27	22	—	—	0,160	2,24	7,797	192,274	27,1	18,7
Brünig	9	—	310	—	62	2	16	2,419	34,224	2,083	30,342	7	98	3,803	40	13	4	27	30	—	—	—	—	—	44	38	—	—	6	—	6	—	—	—	1,194	0,32	347	5,057	14,9	—
Gothard	67	—	372	124	—	1	—	16,387	253,642	16,368	253,526	33	511	3,786	7	14	2	21	21	—	—	—	—	—	9	8	—	—	1	—	1	—	—	0,120	—	16,368	253,526	25,9	22,1	
Lausanne-Echallens	15	—	—	260	—	—	—	3,638	36,953	3,638	36,953	14	142	2,464	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,177	—	—	—	15,3	—
Rorschach-Heiden	7	—	274	—	—	4	—	1,916	8,551	1,892	8,451	7	31	1,222	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7,9	—	
Appenzell	15	—	—	576	—	4	—	5,083	55,984	5,040	55,466	9	96	3,732	—	—	—	—	—	4	20	—	—	—	24	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13,7	—
Wädenswil-Einsiedeln	17	—	—	264	—	10	1	4,545	38,717	4,382	36,323	17	138	2,277	—	—	—	—	—	2	16	1	36	36	3	2	—	—	1	—	1	—	—	0,188	—	4,382	36,323	—	16,6	
Totaux et chiffres moyens	2,609	270	13,849	7,215	1,869	123	297	950,452	25,560,829	862,805	21,400,593	41	1,016	9,797	335	13	61	29	65	29	20	5	34	36	430	217	4	4	196	9	213	69	5	1,101	1,102	4,051	100,472	25,9	17,2	
Au mois correspondant de l'année précédente	2,588	254	14,100	7,030	1,780	111	336	960,624	25,337,707	882,362	21,426,968	42	1,014	9,790	262	14	67	39	244	38	20	12	54	148	379	164	2	10	202	1	215	55	10	1,102	—	4,104	99,660	26	17,3	

<sup>1)</sup> y compris les lignes du Toggenbourg, de Wald-Rütli et de Rapperswil-Pfäferswil.  
<sup>2)</sup> y compris les lignes du Betsberg, de Sulgen-Gossau et d'Effretikon-Hinwil.  
<sup>3)</sup> y compris la ligne argovienne du Sud et Wohlen-Brémgarten.  
<sup>4)</sup> y compris les lignes de la Broye, Jongne-Eclépens, Simplon et Bulle-Romont.

## Avis.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1879
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	42
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	13.09.1879
Date	
Data	
Seite	255-256
Page	
Pagina	
Ref. No	10 065 470

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.